

# Tulle → Xaintrie

## ■ ARGENTAT

### Initiation au bon geste à l'EHPAD

À l'EHPAD d'Argentat était proposée une initiation au « bon geste », organisée par l'EHPAD en collaboration avec l'association Le Fil des Aidants. Cette soirée avait pour objectif d'apporter une connaissance pratique. Une trentaine de personnes ont assisté à cette initiation aux gestes appropriés à prodiguer aux personnes dépendantes. Ont répondu à l'invitation des aidants familiaux, des particuliers, des aides ménagères et des membres de l'association du Fil des Aidants, soucieux de réagir avec justesse en cas de nécessité. En introduction à cette première formation dispensée au sein de l'établissement, Mme Pescher, directrice de l'EHPAD, a présenté les deux aides soignantes formées et formant le personnel de l'EHPAD d'Argentat aux gestes à faire ou à ne pas faire.

Agnès Amblard et Anne-Marie Chambard ont tout d'abord insisté sur la nécessité de modifier le lieu de vie de la personne dépendante : bannir le mobilier encombrant (tapis, petits meubles...) pour utiliser un matériel adapté (lit à hauteur variable, fauteuil approprié et confortable, table à roulettes

adaptable) dans un espace dégagé, se servant d'une chambre reconstituée pour la démonstration. Elles ont jalonné leur intervention de précieux conseils comme de bannir les pantoufles dont la semelle est en feutre car trop glissantes. Le matériel s'est beaucoup amélioré au fil des années ainsi que les techniques de « manutention » qui, par la pratique, ont été modifiées.

Les deux professionnelles ont ensuite insisté sur la nécessité d'adopter une bonne posture pour éviter de faire mal et de se faire mal : garder le dos droit, utiliser ses jambes correctement placées et se servir au maximum des capacités de la personne pour aider aux déplacements. Ont été ainsi présentés : des transferts du lit au fauteuil, des techniques pour redresser une personne qui a glissé au fond du lit, au bout du fauteuil mais également les diverses utilisations de matériel mis à disposition par un fournisseur présent à cette soirée.

Les participants ont ainsi accepté de jouer le rôle de l'aidant et de la personne dépendante, pour mieux saisir les sensations pendant ces moments impliquant coordination, écoute et partage. ■

## ■ BASSIGNAC-LE-HAUT

**LA PASCADE DANSANTE DE BASSIGNAC-LE-HAUT.** Aujourd'hui samedi 16 avril, l'amicale des anciens de Bassignac-le-Haut organise la traditionnelle soirée « les pascades des réveillés » à la salle polyvalente. L'animation sera assurée. Repas, à 20 heures, avec au menu : charcuterie ; omelettes ; salade ; fromage ; dessert ; vin et café. Adulte : 16 € ; enfants : 8 €. Pour le bal seul : 8 €. Début à 21 h 30. Réservations au 05.55.28.21.77 ou au 05.55.28.40.57 ou au 05.55.28.42.87. ■

## ■ CAMPS-ST-MATHURIN-LÉOBAZEL

**OUVERTURE DE LA PÊCHE.** L'ouverture de la pêche à l'étang du Moulin pour la saison 2011 est fixée à aujourd'hui samedi 16 avril, à partir de 7 heures. Les cartes communales de pêche pour l'étang du Moulin sont en vente depuis le 4 avril à la mairie de Camps, aux heures d'ouverture du secrétariat : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; mercredi : de 9 heures à 12 heures.

Une permanence sera assurée aujourd'hui samedi 16 avril de 9 heures à 10 heures au chalet d'accueil de l'étang du Moulin.

La tarification de ces cartes pour la saison 2011 est la suivante : 25 €/année/adulte ; 5 €/année/12-16 ans ; 3 €/journée. ■

**SOIRÉE POT-AU-FEU.** Aujourd'hui samedi 16 avril, l'association des parents d'élèves organise une soirée pot-au-feu à la salle des fêtes de Camps, à 20 heures, au profit des écoles du RPI Mercœur-Camps. Animation musicale. Réservations : au 05.55.91.98.13 ou 05.55.28.53.78 ou 05.55.28.07.53. ■

## ■ SAINT-CHAMANT

**THÉ DANSANT AVEC LE CLUB DÉTENTE.** Le club détente et loisirs Saint-Chamantais organise un thé dansant, demain dimanche 17 avril, à 15 heures, à la salle polyvalente. Les danseurs pourront déguster une soupe à l'oignon en fin d'après-midi. Participations de 8 € avec un supplément de 6 € pour la soupe. Renseignements auprès de la présidente de l'association au 05.55.28.08.33. ■

## Jeanne d'Arc triple championne en VTT

Après une saison hivernale ponctuée de plusieurs sorties au ski au Lioran, de tournois de basket et de jeux Corrèziens, une trentaine d'élèves, de l'association sportive Jeanne d'Arc Argentat, s'est lancé le défi de briller une nouvelle fois aux Championnats Départementaux de VTT. Ainsi, accompagnées de leurs professeurs d'éducation physique et sportive (Jean-Pierre Richard et Pierre Levézier), de trois accompagnateurs (J. Braslelet, F. et D. Rodriguez) et de trois jeunes officiels,



UNSS. L'entraînement des élèves de Jeanne-d'Arc sous la direction de Jean-Pierre Richard et de Pierre Levézier a été payant sur cette compétition.

trois équipes de Jeanne d'Arc se sont hissées, mercredi 13 avril, au Château de Sédières, sous un soleil et une fraîcheur propices aux performances et après plusieurs semaines de travail et d'entraînement, sur la plus haute marche du podium. Ces trois équipes ont été sacrées championnes départementales dans les catégories : collège filles, collège garçons et lycée filles. Rendez-vous aux championnats académiques de Kayak et de VTT en espérant la même moisson de médailles ! ■

## ■ MONCEAUX-SUR-DORDOGNE

### Une remise de diplôme aux stagiaires



CITOYENS RÉCOMPENSÉS. Tous ont suivi une formation de secourisme dispensée par les sapeurs-pompiers.

Les sapeurs-pompiers du Centre de secours d'Argentat ont remis en mains propres leur « Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, prévention et secours civiques de niveau 1 » aux 14 participants de la formation qu'ils ont dispensée en janvier, à Monceaux-sur-Dordogne, à l'initiative de la municipalité et d'associations moncelloises. À cette occasion, il a été rappelé combien les premiers gestes de secours, portés par des citoyens avertis et conscients du danger,

peuvent être déterminants pour une personne blessée. C'est pourquoi, une nouvelle session de formation est prévue en octobre, à Monceaux-sur-Dordogne : quatre séances de 3 heures à répartir sur le mois. Un calendrier sera établi dès que le nombre minimum de 10 inscrits sera atteint. Une participation financière est à prévoir pour suivre cette formation.

➔ **Pratique.** Renseignements et inscriptions à la mairie de Monceaux au 05.55.28.06.95.

## ■ SAINT-BAZILE-DE-LA-ROCHE

### Remise de médaille au maire honoraire

Le samedi 9 avril Fernande Chassaing, maire honoraire, arrosait la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelone or qui lui avait été décernée par le préfet et remise par le maire. 130 personnes participaient à cette manifestation et ont chaleureusement félicité la récipiendaire. Cette dernière a relaté brièvement son par-

cours professionnel et associatif. Après l'apéritif un buffet froid était servi par Patrick Estrade.

C'est Jeantou Calvet qui était chargé de l'animation et tout au long de l'après-midi les danseurs ont pu s'en donner à cœur joie. Beaucoup d'ambiance et de gaîté. Une journée dont les participants se souviendront pendant longtemps. ■



MANIFESTATION. Des convives nombreux et ravis lors de cette chaleureuse manifestation.

## ■ SAINT-PRIVAT

### La caisse locale dresse son bilan annuel

L'assemblée générale de la caisse locale du Crédit Agricole de Saint-Privat s'est tenue sous la présidence de Jean-Louis Lafarge. Elle a été l'occasion pour le président d'évoquer le choix fait par les caisses locales de sensibiliser les clients à la dimension mutualiste du Crédit Agricole. Devenir sociétaire, c'est la possibilité d'accompagner les projets de développement local initiés dans les territoires du Crédit Agricole Centre France. Une vidéo a permis de présenter la création du nouveau site sociétaires et la réalisation de cinq dossiers de mécé-



PARTENAIRE. Le président Jean-Louis Lafarge a souligné les nombreuses actions locales soutenues au cours de l'exercice.

nat sur le thème de l'aide à la personne, réalisés par la Fondation Crédit Agricole Centre France. Par l'intermédiaire d'une vidéo, André Janot, président du Crédit Agricole Centre France, et Marc

Deschamps, directeur général, se sont adressés aux sociétaires et clients présents à l'assemblée générale et ont retracé l'activité du Crédit Agricole en 2010, les objectifs stratégiques 2011 ainsi que le bi-

lan du projet d'entreprise. M. Lafond, représentant de la Caisse régionale, a évoqué le projet de groupe du Crédit Agricole au niveau national, puis a terminé son propos en présentant une vidéo sur « le bon sens de l'avenir » qui retrace 60 ans d'activités économiques dans lesquelles le Crédit Agricole a grandement participé. Mesdames Alrivie et Boadas, ainsi que MM. Autière, Canal et Manaux ont été élus administrateurs. L'assemblée s'est terminée par la présentation de l'Instance cantonale pour l'autonomie par sa présidente, Anne-Marie Bordes. ■